

 **TOURISME**



NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Novembre 2023

NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

1. Introduction

Le tourisme est un important mécanisme de l'économie de marché pour la redistribution des richesses entre les régions et les nations riches et pauvres. Le tourisme rassemble des personnes de cultures différentes et crée une confiance entre les différents acteurs. Il conduit également au développement de préférences, de modes de comportement, d'institutions et de normes communes ou partagées. En bref, le tourisme accélère le processus d'intégration économique mondiale. En tant qu'industrie, le tourisme ne se limite pas à quelques sites géographiques, mais s'étend géographiquement dans de nombreux pays (OCDE, 2008)¹. Le tourisme contribue à l'économie nationale en augmentant le revenu en monnaie étrangère et en fournissant des emplois. Le tourisme ne rassemble pas seulement des pays ou des personnes, mais il accroît également l'interaction entre les gens. Avec cette interaction, il permet d'intégrer la communication culturelle et sociale internationale.

Dans la période post-COVID, le tourisme international a continué de montrer de forts signes de reprise. Selon le dernier Baromètre OMT (Nations Unis) du Tourisme Mondial, les arrivées de touristes Internationaux ont atteint 80% des niveaux pré-pandémiques au premier trimestre 2023 (-20% par rapport au même trimestre de 2019), stimulées par de solides résultats en Europe et au Moyen-Orient, contre un niveau de reprise de 66% pour l'ensemble de l'année 2022. Le tourisme international a augmenté de 86% au premier trimestre 2023 comparé à la même période de l'année précédente, ce qui montre une vigueur continue en début d'année. Il est estimé que 235 millions de touristes ont voyagé à l'étranger au cours des trois premiers mois, soit plus du double qu'au cours de la même période en 2022.

Le Moyen-Orient a enregistré la plus forte performance (+15%) et est la première région du monde à retrouver les chiffres de la période pré-pandémique sur un trimestre complet. L'Europe a atteint 90 % des niveaux pré-pandémiques au premier trimestre 2023, soutenue par une robuste demande intrarégionale. L'Afrique et les Amériques ont atteint environ 85 % des niveaux de 2019 au cours des trois premiers mois de 2023, tandis que les arrivées en Asie et dans le Pacifique ont grimpé à 54 % des niveaux pré-pandémiques.

Les recettes du tourisme international sont reparties à la hausse pour atteindre la barre de 1 trillion de Dollars Américains en 2022, avec une croissance de 50 % en termes réels comparé à 2021, entraînée par l'important rebond des voyages internationaux. Les dépenses des visiteurs internationaux ont atteint 64 % des niveaux pré-pandémiques (-36 % comparé à 2019, mesuré en termes réels). Par région, c'est l'Europe qui a connu les meilleurs résultats en 2022 avec près de 550 billions de Dollars Américains en recettes touristiques (520 billions d'Euros), soit 87% des niveaux pré-pandémiques. L'Afrique a récupéré 75 % de ses recettes pré-pandémiques, le Moyen-Orient 70 % et les Amériques 68 %. En raison de la fermeture prolongée des frontières, les destinations Asiatiques ont gagné environ 28%.

¹ **Le tourisme dans les Pays de l'OCDE 2008**, *Tendances et Politiques*, OCDE

Cependant, la reprise du tourisme est également confrontée à certains défis. Selon l'OMT(Nations Unis), la situation économique reste le principal facteur pesant sur la reprise effective du tourisme international en 2023, avec une inflation élevée et la hausse des prix du pétrole qui se traduisent par une augmentation des coûts de transport et d'hébergement. De ce fait, on s'attend à ce que les touristes recherchent de plus en plus un bon rapport qualité/prix et voyagent plus près de chez eux.

Le tourisme est un moteur important de l'économie des pays, contribuant au développement des pays tout en créant des opportunités d'emploi dans le secteur des services. L'une des clés de la réussite absolue dans le secteur du tourisme est l'esprit d'entreprise, qui présente de nombreux avantages pour les sociétés, allant de la création d'emplois à l'augmentation du PIB, en passant par le renforcement de l'innovation ou encore le bien-être social et psychologique. En plus de ses avantages génériques, l'esprit d'entreprise dans le tourisme, en tant qu'industrie d'exportation, génère généralement plus de monnaies étrangères et, en tant que secteur à forte intensité humaine, crée plus d'emplois. L'esprit d'entreprise peut également être utilisé comme une alternative lorsque les possibilités d'emploi sont limitées. Le tourisme est une industrie appliquée et la réussite de l'entrepreneur est cruciale car elle encourage également les autres.

Les activités entrepreneuriales créeront également une concurrence qui forcera les fournisseurs à améliorer la qualité du service, le professionnalisme et les normes, et lorsque la qualité du service s'améliorera, les fournisseurs seront en mesure de pratiquer des prix plus élevés. L'esprit d'entreprise permettrait également d'accroître la variété des produits, des services et des activités. La diversité des activités touristiques, le caractère innovant, la valeur ajoutée à la qualité de vie locale, le développement de la destination, la culture locale, les industries créatives et les besoins du marché cible sont pris en compte lors du soutien aux entrepreneurs et aux entreprises. La diversité des activités pourrait également encourager les touristes à rester plus longtemps, ce qui augmenterait le nombre moyen de nuits de séjour et donc les dépenses par touriste.

Outre ses avantages économiques, l'esprit d'entreprise permet également aux personnes de réaliser pleinement leur potentiel, créant ainsi une meilleure adéquation avec les ressources humaines disponibles. Il contribue ainsi au bien-être psychologique et social. Les entrepreneurs devraient être encouragés à accumuler des connaissances et de l'expérience et à obtenir une certification dans l'industrie du tourisme. Ce processus permet de soutenir et d'améliorer le développement du tourisme dans les pays.

2. Coopération du COMCEC sur le Tourisme

Le COMCEC attache la plus grande importance au renforcement de la coopération dans le domaine touristique entre les Pays Membres de l'OCI. Compte tenu du domaine émergent dans le secteur du tourisme, le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC a consacré ses deux dernières réunions consécutives à l'élaboration du thème de la Promotion de l'Esprit d'Entreprise pour la Compétitivité de l'Industrie du Tourisme dans le tourisme.

Promouvoir l'Esprit d'Entreprise pour la Compétitivité de l'Industrie Touristique dans le Tourisme

Depuis la 38^{ème} Session du COMCEC, la 20^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC (TWG) a été tenue virtuellement le 12 Mai 2023 et la 21^{ème} Réunion a été tenue les 16-17 Octobre 2023 à Ankara, Turquie respectivement, avec le thème de "Promouvoir l'Entrepreneuriat pour la Compétitivité du Tourisme dans les Pays de l'OCI".

Un rapport de recherche ayant le même thème a été préparé pour deux réunions consécutives du TWG du COMCEC (20^{ème} et 21^{ème}). Alors que la version préliminaire du rapport ainsi qu'une étude de cas par pays ont été soumises à la 20^{ème} réunion du GTC, la version finale du rapport a été soumise à la 21^{ème} réunion du GTC. L'objectif principal de l'étude était d'établir une base conceptuelle pour une meilleure compréhension des implications actuelles et futures de l'esprit d'entreprise pour la compétitivité du tourisme dans les Pays Membres de l'OCI et de proposer des stratégies et des politiques entrepreneuriales solides pour relever les défis qui se sont présentés jusqu'à présent.

Le premier projet de rapport a révélé des résultats importants en termes d'esprit d'entreprise pour la compétitivité du secteur du tourisme dans le monde ainsi que dans les Pays Membres de l'OCI. Il a fourni un cadre conceptuel sur l'esprit d'entreprise dans le secteur du tourisme dans le monde ainsi que dans la région de l'OCI, et sur l'impact global sur le tourisme. À la lumière des discussions au cours de la réunion et avec la contribution active des pays membres, la version préliminaire du rapport a été améliorée.

La version finale du rapport a fait ressortir les principaux défis auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI en matière d'esprit d'entreprise et a inclus des recommandations politiques solides, spécifiques et pratiques pour la promotion de l'esprit d'entreprise pour la compétitivité du tourisme dans les pays membres de l'OCI.

La 21^{ème} réunion du groupe de travail sur le tourisme a formulé les recommandations de politique générale suivantes :

- Encourager la transformation de l'économie informelle dans l'industrie du tourisme en produits et services touristiques certifiés en concevant des réglementations visant à améliorer le statut entrepreneurial et à protéger les entrepreneurs.
- Développer/Améliorer des mécanismes d'incitation publics et privés solides pour faciliter l'esprit d'entreprise, l'innovation et la création d'emplois dans l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie.
- Promouvoir les investissements dans des domaines de niches du tourisme (c'est-à-dire le tourisme culturel et patrimonial, le tourisme religieux, le tourisme d'aventure, la gastronomie et l'écotourisme) et maintenir leur durabilité à travers l'encouragement de l'esprit d'entreprise local.
- Sensibiliser les entrepreneurs aux atouts, installations et attractions touristiques et à leur potentiel.
- Investir dans la Promotion et le Marketing de la Destination (c'est-à-dire le contenu numérique, la marque) en utilisant les contenus numériques (c'est-à-dire les médias sociaux,

les blogueurs) sur les attractions touristiques pour permettre aux entrepreneurs de commercialiser leurs services auprès des touristes potentiels.

- Développer des programmes de formation à l'esprit d'entreprise (en particulier pour les entrepreneurs débutants) et de certification visant à renforcer le capital humain.

Tous les rapports et les présentations soumis au Groupe de Travail sont disponibles sur le site du COMCEC. (<http://www.comcec.org/>)

3. Le mécanisme de financement de projet du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération entre les pays membres et doivent être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la stratégie dans la section tourisme. Les projets jouent également un rôle important dans la réalisation des recommandations politiques formulées par les pays membres lors des réunions du GTC.

Dans le cadre du 9^{ème} appel à propositions de projets, 2 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2022. Les projets sélectionnés et achevés en 2022 dans le cadre du 9^{ème} appel sont les suivants ;

Le projet intitulé "Une formation de deux jours sur la gestion des ressources humaines dans le secteur du tourisme" a été mis en œuvre par le Nigeria avec la Gambie comme pays bénéficiaires. Le projet visait à renforcer la capacité de gestion des ressources humaines des participants en vue d'améliorer leur productivité et leur efficacité pour un développement durable du tourisme dans le secteur du tourisme. Dans ce contexte, une formation et une visite de site local pour les lieux locaux ont été organisées.

L'autre projet, intitulé « Analyse des risques et planification et gestion des crises pour le tourisme communautaire », a été mis en œuvre par l'Ouganda avec le Soudan, le Nigeria et le Mozambique comme pays bénéficiaires. L'objectif du projet était d'accroître la capacité des parties prenantes impliquées dans le tourisme communautaire en matière d'analyse des risques et de planification et gestion des crises. Une formation et une visite du site local ont été effectuées dans le cadre du projet.

En outre, dans le cadre du 10^{ème} appel à propositions de projets au titre du FPC, 2 projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2023. Ces projets sont les suivants :

L'Ouganda a mis en œuvre le projet intitulé "Renforcer la Capacité du Personnel des Voyages Organisés et Voyages à s'Adapter aux Tendances Changeantes dans le Secteur du Tourisme". Ce projet visait à développer les compétences du personnel des voyages organisés et des voyages dans le secteur du tourisme d'une manière qui tienne compte des attentes, des intérêts et des souhaits des clients, et qui leur permette d'être plus dynamiques, qu'ils aient plus de

connaissances et qu'ils soient plus compétents. Dans le cadre du projet, une formation, un séminaire et une visite du site local ont été organisés pour atteindre ces objectifs.

L'autre projet intitulé "Programme d'Amélioration de la Qualité des Établissements d'Hébergement dans le Secteur du Tourisme dans 3 Pays Membres de l'OCI (Mali-Burkina Faso-Guinée)" a été mis en œuvre par le Mali avec le partenariat des Pays Membres sélectionnés. Ce projet visait à accroître le niveau de qualité et de satisfaction des services des établissements d'hébergement, à mettre en œuvre les processus de certification et d'assurer l'efficacité des processus d'audit et de suivi. À cet égard, une visite d'étude au Maroc a été organisée afin d'apprendre les meilleures pratiques, ainsi qu'un programme de formation pour les responsables de la gestion employés dans les structures d'hébergement.

Réponse du COMCEC au COVID

Le programme de réponse au COVID du COMCEC (CCR) vise à réduire les impacts négatifs de la pandémie sur les économies des Pays Membres. Dans le cadre du 2nd Appel à Propositions de Projet du CCR, le projet intitulé "Préparation du Protocole d'Hygiène COVID-19 et Formation des Employés dans le Secteur du Tourisme, des Loisirs et de l'Hôtellerie", a été mis en œuvre par la Sierra Leone. L'objectif de ce projet était de préparer le manuel du protocole d'hygiène Covid-19 pour des opérations touristiques sûres et de former le personnel/les employés des établissements touristiques et d'accueil au protocole préparé.

4. Autres Activités en Cours

Les autres activités importantes menées dans le cadre du COMCEC dans le domaine du tourisme peuvent être résumées comme suit :

- La 8^{ème} Réunion du Comité de Coordination de l'OCI sur le Tourisme s'est tenue le 3 Mai 2023 à Bakou/Azerbaïdjan. La réunion a examiné la résolution de la 11^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) et d'autres Résolutions et Programmes de l'OCI relatifs au tourisme et a proposé une Matrice pour la Mise en œuvre desdits documents. Le Comité a également décidé de tenir la Neuvième Réunion du Comité de Coordination en République d'Ouzbékistan en marge de la 12^{ème} CIMT en 2024.
- Par ailleurs le Forum du Secteur Privé sur le Tourisme de l'OCI/du COMCEC fournit aux représentants du secteur privé des Pays Membres une voie de communication régulière. À cet égard, le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Türkiye, qui sert de Secrétariat au Forum, organisera virtuellement la 11^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI/COMCEC le 7 Novembre 2023, avec le thème "Les Perspectives et les Défis du Tourisme Respectueux du Climat dans l'Ère de la Durabilité".
